

Spécifications techniques



Offre de stationnement en voirie

1. Aperçu général

- 1.1 Information concernant la rédaction des spécifications

Titre des spécifications techniques : Offre de stationnement en voirie

Date de référence : 10/10/2024

Contact :

Parking.brussels

Rue de l'Hôpital 31

1000 Bruxelles

E-mail : data@parking.brussels

Site web : <https://parking.brussels/>

Langues des spécifications : Néerlandais, Français

Format de distribution : PDF

- 1.2 Abréviations utilisées

CD : corps diplomatique

CCCR : Commission Consultative de la Circulation Routière

evp : équivalent véhicule particulier (1 evp = 5m)

PMR : personne à mobilité réduite

IBSA : l'institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

SPF : Service Public Fédéral

WFS : Web Feature Service

WMS : Web Map Service

- 1.3 Description

Ces spécifications décrivent le jeu de données de l'offre de stationnement en voirie de la Région de Bruxelles-Capitale. Les emplacements sont représentés sous forme de points, chacun comprenant les informations caractérisant celui-ci tant du point de vue physique (orientation...) que réglementaire (zone tarifaire, réservé ou non...).

2. Identification du jeu de données

- 2.1 Titre

Offre de stationnement en voirie

- 2.2 Description

Le jeu de données *offre de stationnement en voirie* a été élaboré sur base d'un relevé de terrain effectué en 2020 par des enquêteurs à pied munis de dispositifs mobiles équipés d'une application de collecte de données SIG.

Chaque entité représente 1 emplacement pouvant couvrir 1 ou plusieurs evp en fonction de la signalisation verticale et horizontale observée sur le terrain.

- 2.3 Couverture spatiale

Les données couvrent l'ensemble du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

- 2.4 Couverture temporelle

La couverture temporelle dépend des informations obtenues des différentes sources. Autant que possible, les données tendent à être actualisées au plus près de la situation en vigueur sur le terrain.

- 2.5 Type de représentation spatiale

Les données sont une table géométrique vectorielle de points.

3. Contenu et structure des données

L'objet spatial est l'emplacement, représenté sous forme de point, référencé dans le système de coordonnées Lambert 72 (EPSG : 31370).

Chaque point contient les attributs listés ci-après.

- 3.1 Identifiant de l'emplacement

Identifiant de l'attribut	id
Définition de l'attribut	Clé unique de l'emplacement de stationnement

- 3.2 Orientation de l'emplacement

Identifiant de l'attribut	orientation	
Définition de l'attribut	Orientation de l'emplacement par rapport à la voirie.	
Label de l'attribut	Valeur	Définition
1	Longitudinale	Parallèle à la voirie
2	Epi	Un angle à 45° par rapport à la voirie
3	Bataille (ou perpendiculaire)	Un angle à 90° par rapport à la voirie
4	Autre	

- 3.3 Situation de l'emplacement

Identifiant de l'attribut	situation	
Définition de l'attribut	Situation de l'emplacement par rapport à la voirie et au trottoir	
Label de l'attribut	Valeur	Définition
1	Sur la voirie avec marquage	La bande de stationnement est matérialisée au sol par une bande de couleur blanche
2	Sur la voirie sans marquage	La bande de stationnement n'est pas matérialisée au sol
3	A cheval sur la voirie et le trottoir	Les véhicules sont stationnés à cheval sur le trottoir et sur la chaussée
4	Sur le trottoir	Les véhicules sont stationnés entièrement sur le trottoir/l'accotement
5	Poche fermée	Ensemble d'emplacements entièrement inséré entre des bâtiments, avec seulement des accès vers la voirie (exemple typique des parkings d'opportunité créés par les communes dans une « dent creuse »)
6	Poche ouverte	Ensemble d'emplacements collé par un ou plusieurs côté(s) au bâti ou à un

		espace piéton, mais présentant au moins un côté entier libre aux voitures
7	Poche centrale	Ensemble d'emplacements complètement entouré de voies de circulation

- 3.4 Quantification de l'offre en stationnement

Identifiant de l'attribut	evp
Définition de l'attribut	Nombre d'evp relatif à l'emplacement

- 3.5 Type d'emplacement réservé, le cas échéant

Identifiant de l'attribut	typres
Définition de l'attribut	Indique si un emplacement est réservé ou non, et, si oui, à quel type d'usage
Label de l'attribut	Valeur
	1 Réservé livraison
	2 Réservé poids-lourds
	3 Réservé bus
	5 Réservé PMR
	6 Réservé taxi
	8 Réservé CD
	9 Réservé police
	10 Réservé moto
	11 Réservé vélo
	12 Réservé kiss&ride
	13 Zone de livraison
	14 Zone kiss&ride
	16 Zone stationnement 30 minutes
	17 Zone stationnement 60 minutes
	18 Zone shop&go
	19 Zone de chargement électrique
	20 Zone voiture partagée
	21 Zone autocar « drop&ride »
	22 Zone autocar « wait&ride »
	23 Zone autocar « sleep&ride »
	24 Zone poids-lourds
	25 Zone E1
	26 Autre

- 3.6 Identification du tronçon de voirie de rattachement

Identifiant de l'attribut	si_id
Définition de l'attribut	Identifiant unique du tronçon de voirie (street-side) auquel est rattaché l'emplacement

- 3.7 Zone tarifaire

Identifiant de l'attribut	typreg
Définition de l'attribut	Zone de tarification dans laquelle se trouve l'emplacement
Label de l'attribut	Valeur
	0 Zone non réglementée
	1 Zone rouge
	2 Zone orange
	3 Zone grise
	4 Zone verte
	5 Zone bleue
	9 Zone « réservé riverain »

- 3.8 Identification nationale de la commune de rattachement

Identifiant de l'attribut	niscode
Définition de l'attribut	Identifiant unique de la commune où se trouve l'emplacement selon la nomenclature de Statbel (SPF Economie)

- 3.9 Identification UrbiS de la commune de rattachement

Identifiant de l'attribut	city_id
Définition de l'attribut	Identifiant unique de la commune où se trouve l'emplacement selon la nomenclature régionale UrbiS gérée par Paradigm

- 3.10 Identification du secteur statistique de rattachement

Identifiant de l'attribut	sd_id
Définition de l'attribut	Identifiant unique du secteur statistique où se trouve l'emplacement selon la nomenclature régionale UrbiS gérée par Paradigm

- 3.11 Identification du quartier de rattachement

Identifiant de l'attribut	md_id
Définition de l'attribut	Identifiant unique du quartier où se trouve l'emplacement selon la nomenclature du Monitoring des Quartiers gérée par l'IBSA.

4. Qualité des données

• 4.1 Généalogie

En 2021, parking.brussels a mis en place un processus de monitoring afin d'assurer une mise à jour aussi continue que possible des données entre les relevés. Ce processus repose essentiellement sur :

- le cas échéant, les notifications des gestionnaires de voirie avant travaux ;
- l'analyse des procès-verbaux de la Commission Consultative de la Circulation Routière (CCCR), à partir de juillet 2020 ;
- une veille presse sur base de flux RSS "Mobilité" et de la revue de presse de l'agence ;
- des retours de terrains effectués par des prestataires mandatés par parking.brussels pour des études.

• 4.2 Contrôle de qualité

La plupart des informations collectées dans le cadre du monitoring sont souvent trop peu précises pour permettre une mise à jour immédiate de la base de données. Celles-ci sont donc encodées dans un fichier de suivi à partir duquel l'agence :

- sollicite une à deux fois par an les gestionnaires de voiries afin de leur demander des précisions et/ou la confirmation de la réalisation effective sur le terrain de la modification de l'offre en stationnement ;
- organise, dans les communes lui ayant délégué la gestion du stationnement, une à deux fois par an, des vérifications de terrain réalisées par les agents de terrain du service on-street ;
- mandate, une fois par an, un bureau d'études pour des vérifications de terrain sur l'ensemble de la Région bruxelloise (relevés d'actualisation ciblés).

5. Distribution du jeu de données

• 5.1 Format du jeu de données

Le jeu de données est disponible aux formats Esri Shapefile, GeoJSON et CSV.

Le jeu de données est aussi disponible via WMS et WFS.

• 5.2 Métadonnées

Les métadonnées du jeu de données sont consultables sur le datastore régional.

<https://datastore.brussels/web/data/dataset/e0396d91-4f11-11ef-b5dd-f020ff9afd75>

6. Fréquence de mise à jour du jeu de données

Le jeu de données est mis à jour au minimum deux fois par an.